

# Le Champ du Segreur



N° 01/2019

## **Champsegrétoises, Champsegrétois,**

*A l'occasion de cette nouvelle année, au nom de toute notre équipe, je vous présente nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite dans tous vos projets, pour vous et tous ceux qui vous sont chers.*

*La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée devant 170 personnes.*

*A cette occasion, nous avons accueilli plusieurs personnalités : Monsieur Jérôme NURY, Député de l'Orne, Madame Catherine MEUNIER, Conseillère Régionale et Départementale, Monsieur Bernard SOUL, Président de Domfront-Tinchebray INTERCO et Maire de Domfront-en-Poiraie, le Lieutenant-Colonel THIEULART, Délégué Militaire Départemental, Monsieur Robert LOQUET, Conseiller Départemental Honoraire, Président du Syndicat d'eau et ancien Maire de Domfront, le Capitaine de Gendarmerie Gilles COUËTOUX-DU-TERTRE et ses collègues, Madame Yolande CAGNA-GUESDON, Présidente de l'Association Générations Mouvement Les Aînés Ruraux, Monsieur Jean-Claude GAUMER, Commandant honoraire des Pompiers de Domfront et ses collègues, Monsieur Christian CLEMENT, responsable de l'unité territoriale du Bocage de l'ONF, Monsieur Bertrand JULHES, Master de l'équipage de la Roirie, qui représente Monsieur Patrick Louis VUITTON, Maître d'équipage, Madame Valérie AMLARD, Directrice des écoles,*

*le Père ELOI, Abbé de la Paroisse, les Vice-Présidents et Maires des communes de Domfront Tinchebray INTERCO.*

*Il ne faut pas laisser nos communes rurales s'endormir et mourir à petit feu.*

*Grâce aux jeunes familles installées depuis peu sur la commune, nous avons enregistré 11 naissances en 2018, c'est un record depuis de nombreuses années.*

*La cérémonie des vœux est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée sur lesquelles vous trouverez des précisions au fil de ce bulletin.*

*– Programme annuel de travaux de réfection et d'entretien de la voirie communale aux quatre coins de la commune.*

*– Nouvel éclairage du bourg par leds, plus puissant et plus économique.*

*– Enfouissements des réseaux électriques et téléphoniques à l'Ecluse pour changer une portion de fils nus très dangereux, avec remplacement des candélabres.*

*– Aménagement de l'Agence Postale Communale dans la Mairie, avec des créneaux d'ouverture au public plus importants.*

*– Première tranche de l'aménagement du sous-sol de la salle des fêtes, avec création d'un vestiaire aux normes pour les employés communaux.*

*– Rénovation des terrains de boules et de tennis.*

- Extension du parking du cimetière, qui recevra bientôt des antennes d'Orange.
- Mise en place d'une glissière de sécurité au lavoir de la Fontaine Guérin et d'un cheminement piétonnier aux normes handicap, ainsi qu'un environnement bocager pour agrémente cette entrée du bourg.
- Restauration d'un mur du cimetière.
- Mise en place de nouveaux panneaux d'affichage à l'Ecole et à la Mairie, ainsi qu'une boîte à livres en face du Secret Night.
- Aménagement d'un parking pour personnes handicapées sur la place du vieux marché.

Trois lots du lotissement de l'Orée des Andaines sont vendus.

Grace à la mobilisation de tous, la 4ème classe de l'école a été maintenue, nous avons 91 enfants inscrits et les prévisions pour la rentrée 2019 sont à la hausse.

Pour cette dernière année complète du mandat que vous nous avez confié, en tenant notre promesse de ne pas augmenter les impôts locaux et malgré les restrictions budgétaires imposées par l'Etat, nous engagerons en 2019 des investissements pour améliorer notre qualité de vie, rendre notre commune plus attrayante, mais aussi améliorer la sécurité :

- La continuité du programme annuel de travaux de réfection et d'entretien de la voirie communale. A la fin de notre 1er mandat, nous aurons remis à neuf plus d'un tiers des 35 km de voirie revêtue.
- Continuer la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé.
- Démarrage du chantier d'enfouissement des réseaux électricité et téléphone, avec remplacement des candélabres dans les rues du Docteur Carlet et Gaston Latouche, ce qui permettra d'aménager un cheminement piétonnier aux normes handicap et de créer de nouvelles places de parking pour le groupe scolaire, coté douve.
- Revêtement des parkings du cimetière et de la douve.
- Lancement de la 2ème tranche d'aménagement du sous sol de la salle des fêtes.

- Implantation par Orange, d'un pylône de 40 m, avec des antennes qui amélioreront grandement la réception des téléphones portables de ce fournisseur, dans le bourg et les hameaux aux alentours.

2019 verra le déploiement des compteurs Linky par ENEDIS (anciennement EDF), dans l'ouest de l'Orne, dont Champsecret.

Un cabinet de Kinésithérapeutes va ouvrir dans le courant de l'année.

Nous recherchons des partenaires financiers pour construire une zone d'habitat locatif regroupé, de 8 à 9 logements à caractère social et intergénérationnel, sur les 3 000 m<sup>2</sup> réservés à cet effet dans le lotissement de l'Orée des Andaines, nous réfléchissons sur l'opportunité de traiter ce dossier par la commune, **lors de notre prochain mandat.**

Les 30 et 31 mars nous organiserons deux journées de nettoyage des chemins où tous les bénévoles seront les bienvenus, les volontaires peuvent s'inscrire dès maintenant auprès de la Mairie.

Je remercie mes 3 adjoints et les élus municipaux de la majorité, pour leur soutien et leur action à mes cotés ainsi que le personnel communal et du SIVOS Champsecret-Dompierre supervisé par Martine DENIS, nouvelle Présidente du SIVOS.

Je remercie les Bénévoles, de la Médiathèque, du CCAS, du Club des cheveux blancs, du Comité d'Animation, du Club de foot et de toutes les Associations, pour les actions que vous menez aux bénéfices des Champsecrétois, Fête de Pâques et vide greniers, Concentration de voitures anciennes, Cérémonies Patriotiques, Matches de foot, Téléthon, Théâtres, Noël des enfants, Illuminations du bourg etc....

J'ai une pensée émue pour nos doyens, Denise PAINT 99 ans et Henri DUJARRIER 95 ans.

Notre pays vit une grave crise sociale, sans précédent depuis mai 1968, bien entendu je ne cautionne aucun acte de violence, ni les dégradations et vols, qui sont le fait de voyous qui profitent de l'occasion.

*Les élites technocrates qui gèrent à leur façon notre France, sont de plus en plus en décalage avec les populations rurales que nous sommes, ce n'est pas nouveau, mais cela s'est fortement accentué avec l'arrivée du gouvernement actuel.*

*Ces grands esprits, décident de mesures totalement en décalage avec le quotidien des habitants ruraux, par exemple la singulière décision du premier ministre concernant la limitation de vitesse à 80 km/h sur l'ensemble des routes communales et départementales...*

*Il est vrai que nos élites parisiennes sont peu impactées par cette mesure... Les « mauvaises langues » et je partage leur point de vue, disent que la baisse de la vitesse favorise grandement la performance des tirelires de l'Etat, que sont les radars fixes, mobiles et maintenant dissimulés dans des voitures privées anonymes... Bien entendu nous pouvons retrouver les points perdus pour dépassement de quelques kilomètres heure en « cotisant » au stage de « bonne conduite », moyennant 200 € pour la cagnotte de l'Etat.*

*Il y a beaucoup d'autres points comme celui là, largement diffusés par les manifestants des « ronds points ». Espérons qu'ils soient entendus ? Je n'en suis pas certain ?*

*A partir du 15 janvier, le gouvernement lance le Grand Débat National, souhaitons qu'il y ait plus de hauts que des BAS.*

*Romain et Julien, engagés dans le Renault 4L Trophy, ont présenté leur véhicule préparé pour affronter les pistes Marocaines, ce Raid de 6 000 km est une aventure humaine et*

*humanitaire, puisque chaque équipage doit emporter un certain volume de matériels scolaires qui sera remis aux enfants scolarisés dans le désert, nous leur souhaitons bonne chance.*

*Patrick MERCIER, nous a présenté sa Marianne d'OR, qui est venue récompenser 6 ans de labeur pour décrocher les trois signes de qualité AOP (Appellation d'Origine Protégée), Bio et Fermier de son camembert du Champ Secret au lait cru et traditionnellement moulé à la louche. Bel exemple d'une réussite Champsecrétoise et comme on ne fabrique pas de camembert ailleurs qu'en Normandie on peut dire que le Camembert du Champ Secret est le meilleur camembert du monde, que vous pouvez trouver chez l'épicier et le boucher de Champsecret.*

*Antoinette MARTIN, Présidente du Club des cheveux blancs, s'est vue remettre la Médaille d'honneur de la Commune de Champsecret par **Yolande CAGNA-GUESDON**.*

*Claude LOUVEL, Président de l'Union Nationale des Combattants (UNC) s'est fait remettre la Médaille d'honneur de la Commune de Champsecret par **Jérôme NURY**.*

*Et Michel LENGLINÉ, Président du Comité d'Animation à reçu la Médaille d'honneur de la Commune de Champsecret par **Catherine MEUNIER**.*

*Tout le monde a partagé les excellentes galettes des rois, préparées par notre Boulanger Pâtissier Emmanuel MORIN, accompagnées d'une flûte de crémant du val de Loire.*

*Au plaisir de nous retrouver tous ici l'année prochaine.*

*Gérard DESGRIPPES*

*Maire de Champsecret*

*Vice-Président de Domfront Tinchebray INTERCO*

*Vice-Président de l'Union des Collectivités Forestières de Normandie*



VŒUX DE LA COMMUNE 2019



*Monsieur Le Maire et ses trois adjoints*



*Monsieur Bernard SOUL,  
Président de Domfront-Tinchebray Interco  
Maire de Domfront-en-Poirais*



*Madame Catherine MEUNIER,  
Conseillère Régionale et Départementale*



*Monsieur Jérôme NURY,  
Député de l'Orne*



*Romain et Julien,  
Engagés dans le Renault 4L Trophy*



*Monsieur Patrick MERCIER, La Ferme du Champ Secret, présente sa Marianne d'Or*



*Remise de la médaille d'honneur de la commune de Champsecrét à Madame Antoinette MARTIN, Présidente du Club des Cheveux blancs, par Madame Yolande CAGNA-GUESDON, Présidente de l'Association Générations Mouvement, Les Aînés Ruraux.*



*Remise de la médaille d'honneur de la commune de Champsecrét à Monsieur Claude LOUVEL, Président de l'U.N.C de Champsecrét, par Monsieur Jérôme NURY, Député de l'Orne.*



*Remise de la médaille d'honneur de la commune de Champsecrét à Monsieur Michel LENGLINÉ, Président du Comité d'Animation de Champsecrét, par Madame Catherine MEUNIER, Conseillère Régionale et Départementale.  
Remise d'un bouquet de fleurs à Madame Françoise LENGLINÉ pour toute l'aide qu'elle lui apporte.*



*Les récipiendaires*

Chères Françaises, Chers Français,  
Mes chers compatriotes,

Dans une période d'interrogations et d'incertitudes comme celle que nous traversons, nous devons nous rappeler qui nous sommes.

La France n'est pas un pays comme les autres. Le sens des injustices y est plus vif qu'ailleurs. L'exigence d'entraide et de solidarité plus forte.

Chez nous, ceux qui travaillent financent les pensions des retraités. Chez nous, un grand nombre de citoyens paie un impôt sur le revenu, parfois lourd, qui réduit les inégalités. Chez nous, l'éducation, la santé, la sécurité, la justice sont accessibles à tous indépendamment de la situation et de la fortune. Les difficultés de la vie, comme le chômage, peuvent être surmontés, grâce à l'effort partagé par tous.

C'est pourquoi la France est, de toutes les nations, une des plus fraternelles et des plus égalitaires.

C'est aussi une des plus libres, puisque chacun est protégé dans ses droits et dans sa liberté d'opinion, de conscience, de croyance ou de philosophie.

Et chaque citoyen a le droit de choisir celles et ceux qui porteront sa voix dans la conduite du pays, dans l'élaboration des lois, dans les grandes décisions à prendre.

Chacun partage le destin des autres et chacun est appelé à décider du destin de tous : c'est tout cela, la Nation française.

Comment ne pas éprouver la fierté d'être Français ?

Je sais, bien sûr, que certains d'entre nous sont aujourd'hui insatisfaits ou en colère. Parce que les impôts sont pour eux trop élevés, les services publics trop éloignés, parce que les salaires sont trop faibles pour que certains puissent vivre dignement du fruit de leur travail, parce que notre pays n'offre pas les mêmes chances de réussir selon le lieu ou la famille d'où l'on vient. Tous voudraient un pays plus prospère et une société plus juste.

Cette ambition, je la partage. La société que nous voulons est une société dans laquelle pour réussir on ne devrait pas avoir besoin de relations ou de fortune, mais d'effort et de travail.

En France, mais aussi en Europe et dans le monde, non seulement une grande inquiétude, mais aussi un grand trouble ont gagné les esprits. Il nous faut y répondre par des idées claires.

Mais il y a pour cela une condition : n'accepter aucune forme de violence. Je n'accepte pas la pression et l'insulte, par exemple sur les élus du peuple, je n'accepte pas et n'ai pas le droit d'accepter la mise en accusation générale, par exemple des médias, des journalistes, des institutions et des fonctionnaires. Si tout le monde agresse tout le monde, la société se défait !

Afin que les espérances dominent les peurs, il est nécessaire et légitime que nous nous reposions ensemble les grandes questions de notre avenir.

### **C'est pourquoi j'ai proposé et je lance aujourd'hui un grand débat national qui se déroulera jusqu'au 15 mars prochain.**

Depuis quelques semaines, des maires ont ouvert leurs mairies pour que vous puissiez y exprimer vos attentes. J'ai eu de premiers retours que j'ai pu prendre en compte. Nous allons désormais entrer dans une phase plus ample et vous pourrez participer à des débats près de chez vous ou vous exprimer sur internet pour faire valoir vos propositions et vos idées. Dans l'Hexagone, outre-mer et auprès des Français résidant à l'étranger. Dans les villages, les bourgs, les quartiers, à l'initiative des maires, des élus, des responsables associatifs, ou de simples citoyens... Dans les assemblées parlementaires comme régionales ou départementales.

Les maires auront un rôle essentiel car ils sont vos élus et donc l'intermédiaire légitime de l'expression des citoyens.

Pour moi, il n'y a pas de questions interdites. Nous ne serons pas d'accord sur tout, c'est normal, c'est la démocratie. Mais au moins montrerons-nous que nous sommes un peuple qui n'a pas peur de parler, d'échanger, de débattre.

Et peut-être découvrirons-nous que nous pouvons tomber d'accord, majoritairement, au-delà de nos préférences, plus souvent qu'on ne le croit.

Je n'ai pas oublié que j'ai été élu sur un projet, sur de grandes orientations auxquelles je demeure fidèle. Je pense toujours qu'il faut rendre à la France sa prospérité pour qu'elle puisse être généreuse, car l'un va avec l'autre. Je pense toujours que la lutte contre le chômage doit être notre grande priorité, et que l'emploi se crée avant tout dans les entreprises, qu'il faut donc leur donner les moyens de se développer. Je pense toujours que nous devons rebâtir une souveraineté industrielle, numérique et agricole et pour cela investir dans les savoirs et la recherche. Je pense toujours qu'il faut rebâtir une école de la confiance, un système social rénové pour mieux protéger les Français et réduire les inégalités à la racine. Je pense toujours que l'épuisement des ressources naturelles et le dérèglement climatique nous obligent à repenser notre modèle de développement. Nous devons inventer un projet productif, social, éducatif, environnemental et européen nouveau, plus juste et plus efficace. Sur ces grandes orientations, ma détermination n'a pas changé.

Mais je pense aussi que de ce débat peut sortir une clarification de notre projet national et européen, de nouvelles manières d'envisager l'avenir, de nouvelles idées.

À ce débat, je souhaite que le plus grand nombre de Français, le plus grand nombre d'entre nous, puisse participer.

Ce débat devra répondre à des questions essentielles qui ont émergé ces dernières semaines. C'est pourquoi, avec le Gouvernement, nous avons retenu quatre grands thèmes qui couvrent beaucoup des grands enjeux de la Nation : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'État et des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté. Sur chacun de ces thèmes, des propositions, des questions sont d'ores et déjà exprimées. Je souhaite en formuler quelques-unes qui n'épuisent pas le débat mais me semblent au cœur de nos interrogations.

## **Le premier sujet porte sur nos impôts, nos dépenses et l'action publique.**

L'impôt est au cœur de notre solidarité nationale. C'est lui qui finance nos services publics. Il vient rémunérer les professeurs, pompiers, policiers, militaires, magistrats, infirmières et tous les fonctionnaires qui œuvrent à votre service. Il permet de verser aux plus fragiles des prestations sociales mais aussi de financer certains grands projets d'avenir, notre recherche, notre culture, ou d'entretenir nos infrastructures. C'est aussi l'impôt qui permet de régler les intérêts de la dette très importante que notre pays a contractée au fil du temps.

Mais l'impôt, lorsqu'il est trop élevé, prive notre économie des ressources qui pourraient utilement s'investir dans les entreprises, créant ainsi de l'emploi et de la croissance. Et il prive les travailleurs du fruit de leurs efforts. Nous ne reviendrons pas sur les mesures que nous avons prises pour corriger cela afin d'encourager l'investissement et faire que le travail paie davantage. Elles viennent d'être votées et commencent à peine à livrer leurs effets. Le Parlement les évaluera de manière transparente et avec le recul indispensable. Nous devons en revanche nous interroger pour aller plus loin.

Comment pourrait-on rendre notre fiscalité plus juste et plus efficace ? Quels impôts faut-il à vos yeux baisser en priorité ?

Nous ne pouvons, quoi qu'il en soit, poursuivre les baisses d'impôt sans baisser le niveau global de notre dépense publique.

Quelles sont les économies qui vous semblent prioritaires à faire ?

Faut-il supprimer certains services publics qui seraient dépassés ou trop chers par rapport à leur utilité ? À l'inverse, voyez-vous des besoins nouveaux de services publics et comment les financer ?

Notre modèle social est aussi mis en cause. Certains le jugent insuffisant, d'autres trop cher en raison des cotisations qu'ils paient. L'efficacité de la formation comme des services de l'emploi est souvent critiquée. Le Gouvernement a commencé à y répondre, après de larges concertations, à travers une stratégie pour améliorer notre santé, pour lutter contre la pauvreté et contre le chômage.

Comment mieux organiser notre pacte social ? Quels objectifs définir en priorité ?

## **Le deuxième sujet sur lequel nous devons prendre des décisions, c'est l'organisation de l'État et des collectivités publiques.**

Les services publics ont un coût, mais ils sont vitaux : école, police, armée, hôpitaux, tribunaux sont indispensables à notre cohésion sociale.

Y a-t-il trop d'échelons administratifs ou de niveaux de collectivités locales ? Faut-il renforcer la décentralisation et donner plus de pouvoir de décision et d'action au plus près des citoyens ? À quels niveaux et pour quels services ?

Comment voudriez-vous que l'État soit organisé et comment peut-il améliorer son action ? Faut-il revoir le fonctionnement de l'administration et comment ?

Comment l'État et les collectivités locales peuvent-ils s'améliorer pour mieux répondre aux défis de nos territoires les plus en difficulté et que proposez-vous ?

## **La transition écologique est le troisième thème, essentiel à notre avenir.**

Je me suis engagé sur des objectifs de préservation de la biodiversité et de lutte contre le réchauffement climatique et la pollution de l'air. Aujourd'hui personne ne conteste l'impérieuse nécessité d'agir vite. Plus nous tardons à nous remettre en cause, plus ces transformations seront douloureuses.

Faire la transition écologique permet de réduire les dépenses contraintes en carburant, en chauffage, en gestion des déchets et en transports. Mais pour réussir cette transition, il faut investir massivement et accompagner nos concitoyens les plus modestes.

Une solidarité nationale est nécessaire pour que tous les Français puissent y parvenir.

Comment finance-t-on la transition écologique : par l'impôt, par les taxes et qui doit être concerné en priorité ?

Comment rend-on les solutions concrètes accessibles à tous, par exemple pour remplacer sa vieille chaudière ou sa vieille voiture ? Quelles sont les solutions les plus simples et les plus supportables sur un plan financier ?

Quelles sont les solutions pour se déplacer, se loger, se chauffer, se nourrir qui doivent être conçues plutôt au niveau local que national ? Quelles propositions concrètes feriez-vous pour accélérer notre transition environnementale ?

La question de la biodiversité se pose aussi à nous tous.

Comment devons-nous garantir scientifiquement les choix que nous devons faire à cet égard ? Comment faire partager ces choix à l'échelon européen et international pour que nos agriculteurs et nos industriels ne soient pas pénalisés par rapport à leurs concurrents étrangers ?

## **Enfin, il est évident que la période que notre pays traverse montre qu'il nous faut redonner plus de force à la démocratie et la citoyenneté.**

Être citoyen, c'est contribuer à décider de l'avenir du pays par l'élection de représentants à l'échelon local, national ou européen. Ce système de représentation est le socle de notre République, mais il doit être amélioré car beaucoup ne se sentent pas représentés à l'issue des élections.

Faut-il reconnaître le vote blanc ?

Faut-il rendre le vote obligatoire ?

Quelle est la bonne dose de proportionnelle aux élections législatives pour une représentation plus juste de tous les projets politiques ?

Faut-il, et dans quelles proportions, limiter le nombre de parlementaires ou autres catégories d'élus ?

Quel rôle nos assemblées, dont le Sénat et le Conseil Économique, Social et Environnemental, doivent-elles jouer pour représenter nos territoires et la société civile ? Faut-il les transformer et comment ?

En outre, une grande démocratie comme la France doit être en mesure d'écouter plus souvent la voix de ses citoyens.

Quelles évolutions souhaitez-vous pour rendre la participation citoyenne plus active, la démocratie plus participative ?

Faut-il associer davantage et directement des citoyens non élus, par exemple tirés au sort, à la décision publique ?

Faut-il accroître le recours aux référendums et qui doit en avoir l'initiative ?

La citoyenneté, c'est aussi le fait de vivre ensemble.

Notre pays a toujours su accueillir ceux qui ont fui les guerres, les persécutions et ont cherché refuge sur notre sol : c'est le droit d'asile, qui ne saurait être remis en cause. Notre communauté nationale s'est aussi toujours ouverte à ceux qui, nés ailleurs, ont fait le choix de la France, à la recherche d'un avenir meilleur : c'est comme cela qu'elle s'est aussi construite. Or, cette tradition est aujourd'hui bousculée par des tensions et des doutes liés à l'immigration et aux défaillances de notre système d'intégration.

Que proposez-vous pour améliorer l'intégration dans notre Nation ? En matière d'immigration, une fois nos obligations d'asile remplies, souhaitez-vous que nous puissions nous fixer des objectifs annuels définis par le Parlement ? Que proposez-vous afin de répondre à ce défi qui va durer ?

La question de la laïcité est toujours en France sujet d'importants débats. La laïcité est la valeur primordiale pour que puissent vivre ensemble, en bonne intelligence et harmonie, des convictions différentes, religieuses ou philosophiques. Elle est synonyme de liberté parce qu'elle permet à chacun de vivre selon ses choix.

Comment renforcer les principes de la laïcité française, dans le rapport entre l'État et les religions de notre pays ?

Comment garantir le respect par tous de la compréhension réciproque et des valeurs intangibles de la République ?

Dans les semaines qui viennent, je vous invite à débattre pour répondre à ces questions déterminantes pour l'avenir de notre Nation. Je souhaite aussi que vous puissiez, au-delà de ces sujets que je vous propose, évoquer n'importe quel sujet concret dont vous auriez l'impression qu'il pourrait améliorer votre existence au quotidien.

Ce débat est une initiative inédite dont j'ai la ferme volonté de tirer toutes les conclusions. Ce n'est ni une élection, ni un référendum. C'est votre expression personnelle, corres-

pondant à votre histoire, à vos opinions, à vos priorités, qui est ici attendue, sans distinction d'âge ni de condition sociale. C'est, je crois, un grand pas en avant pour notre République que de consulter ainsi ses citoyens. Pour garantir votre liberté de parole, je veux que cette consultation soit organisée en toute indépendance, et soit encadrée par toutes les garanties de loyauté et de transparence.

C'est ainsi que j'entends transformer avec vous les colères en solutions.

Vos propositions permettront donc de bâtir un nouveau contrat pour la Nation, de structurer l'action du Gouvernement et du Parlement, mais aussi les positions de la France au niveau européen et international. Je vous en rendrai compte directement dans le mois qui suivra la fin du débat.

Chères Françaises, chers Français, mes chers compatriotes, je souhaite que le plus grand nombre d'entre vous puisse participer à ce grand débat afin de faire œuvre utile pour l'avenir de notre pays.

*En confiance,*

*Emmanuel Macron*

## GRAND DÉBAT NATIONAL



*Dans le cadre du Grand débat national voulu par le Président MACRON, j'ai eu l'honneur d'être parmi les invités de la réunion de BOURGTHEROULDE dans l'Eure.*

*De nombreuses questions ont été posées par les élus présents.*

*Je retiens trois réponses positives importantes pour la gestion des collectivités et soulager la pression exercée sur les automobilistes :*

*–Les cartes nationales d'identité devraient redevenir une compétence des communes.*

*–La gestion des 80 km/h, devrait revenir aux collectivités sur les voies communales et départementales.*

*–La modification de la loi Notre, qui définit les compétences entre les Communautés de Communes et les Communes, devrait intervenir en cours d'année 2019.*

*La commune met en place un cahier de doléances sur lequel tous les citoyens pourront inscrire leurs remarques et questions au Gouvernement.*

## PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 17 Septembre 2018

**Appel des conseillers:** L'an deux mil dix-huit, le dix-sept septembre à 20 heures 45, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en réunion ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur DESGRIPPES Gérard, Maire.

**Présents:** M DESGRIPPES Gérard, M FOURRÉ Gérard, Mme LEVEILLÉ Francine, M MAZZAROLO Dominique, M RICHARD Gaëtan, M MALHERBE Michel, Mme MAUCLAIR-BOUTTIER Sylvie, M LEPOURCELET Michel, Mme JOURDAN Chantal, M ROUSSEL Patrick.

**Absents non excusés :** Mme BOHERE Céline.

**Absents excusés:** Mme DENIS Martine donne pouvoir à Monsieur Gérard DESGRIPPES.

Mme BUREL Michèle donne pouvoir à Madame Chantal JOURDAN.

M. GANDON Claude donne pouvoir à Monsieur Gérard FOURRÉ.

**A été nommée secrétaire :** Mme LEVEILLÉ Francine.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 11 septembre 2018, le conseil municipal a été à nouveau convoqué le lundi 17 septembre 2018 à 20 heures 45 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Monsieur Le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 20 heures 45 et fait approuver le procès verbal de la séance du 14 mai 2018.

Monsieur Le Maire énonce l'ordre du jour de la présente séance :

1. Subventions aux associations
2. Effacement de créances siap de Messei
3. Droit de préemption
4. Smico
5. Ajustement des tarifs régie photocopie, fax, mail Mairie et Médiathèque
6. Suppression de poste
7. Créations de poste
8. Tarifs charges salles des fêtes
9. Divers

### **1. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée le vote de subvention 2018 pour les associations ayant déposé une demande retenue par la municipalité. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

Associations	Décision 2018
Club des cheveux blancs	150 €
USCD	1 000 €

### **2. EFFACEMENT DE CREANCES SIAP DE MESSEI**

Monsieur Le Maire rappelle que suite à la dissolution du SIAEP de Messei, la commune de Champsecret a dû récupérer une créance impayée afférente à la participation pour la confection d'un branchement eau d'un montant de 776.90 €.

Monsieur Le Maire fait part à l'assemblée d'une demande d'effacement de la dette de produits irrécouvrables d'une somme de 776.90 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité, une abstention**, accepte l'effacement de la dette de ces produits irrécouvrables pour la somme de 776.90 €.

### **3. DROIT DE PREEMPTION**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la vente du terrain sis «la Minerie» cadastré ZM 160.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur ces terrains.

### **4. SMICO**

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune est membre du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités. Monsieur Le Maire fait savoir ensuite au Conseil Municipal que :

– les collectivités suivantes :

Communes de Périers sur Le Dan et de Verson ont sollicité leur adhésion au SMICO.

– la commune de Barou en Auge a sollicité son retrait du SMICO.

Lors de la réunion du 19 juin 2018, le comité syndical du SMICO a donné son accord pour les adhésions et retraits souhaités, sans condition financière particulière.

Monsieur Le Maire indique ensuite qu'en application des articles L.5211-18 et L.5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu que le Conseil Municipal émette un avis sur les adhésions et retrait sollicités. A défaut de délibération dans un délai de trois mois à compter de la notification par le Président du SMICO, l'avis de la commune est réputé favorable pour les adhésions et défavorable pour les retraits.

Monsieur Le Maire invite le Conseil Municipal à bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, émet un avis favorable :

- A l'adhésion des Communes de : Périers sur Le Dan et Verson

- Au retrait de la commune de Barou en Auge

- Charge Monsieur Le Maire de communiquer la présente délibération tant à Mr le président du SMICO qu'à Mme le Préfet de l'Orne.

- Charge enfin Monsieur Le Maire d'effectuer toutes démarches, de signer toutes pièces relatives à la conduite à bonne fin de la présente délibération.

#### **5. AJUSTEMENT DES TARIFS REGIE PHOTOCOPIE FAX MAIL MAIRIE ET MEDIATHEQUE**

Monsieur Le Maire informe le conseil qu'il y a lieu d'ajuster les tarifs des régies photocopies

Tarifs au 18 septembre 2018 A l'unité en €		Tarifs au 18 septembre 2018 A l'unité en €	
Copie noir et blanc A4 recto	0.25	Copie noir et blanc A3 recto	0.40
Copie noir et blanc A4 recto/verso	0.50	Copie noir et blanc A3 recto/verso	0.80
Copie couleur A4 recto	0.50	Copie couleur A3 recto	1.00
Copie couleur A4 recto/verso	1.00	Copie couleur A3 recto/verso	2.00
Mail, Fax	2.00		

Le Conseil après avoir délibéré décide de valider ces nouveaux tarifs à partir du 18 septembre 2018.

#### **6. SUPPRESSION DE POSTE**

Monsieur Le Maire informe le conseil que suite au départ à la retraite d'un agent, il y a lieu de supprimer un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à temps partiel.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de supprimer un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à temps partiel.

#### **7. CREATION DE POSTE**

Monsieur Le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet.

Le conseil décide, à l'unanimité, de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet.

#### **8. TARIFS CHARGES SALLE Charles LÉANDRE**

Monsieur Le Maire informe le conseil qu'au vu des factures d'eau, électricité, et de gaz il y a lieu d'ajuster les tarifs des charges pour les locations de la salle des fêtes.

Charges	Tarifs en € au 1 <sup>er</sup> janvier 2019
Electricité	0.20 / kwh
Gaz	1.00 / litre
Eau et assainissement	4.00 / m <sup>3</sup>

Le Conseil après avoir délibéré décide à l'unanimité de valider ces nouveaux tarifs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### **9. DIVERSES INFORMATIONS :**

Des travaux de voirie débuteront début octobre.

Exposition « célébration du centenaire 14-18 » du 1er octobre au 30 novembre 2018.

Le comice d'arrondissement aura lieu le 31 août et 01 septembre 2019, le comité d'animation cherche un local et une remorque pour entreposer le char quelques mois.

Appartement 17 rue Berryer sera disponible à la location à partir du 1er octobre.

Lecture du courrier de Monsieur Noyer ainsi que de la réponse.

Lecture du courrier de Madame Burel.

## PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 17 Septembre 2018

**Appel des conseillers:** L'an deux mil dix-huit, le dix-sept septembre à 20 heures 45, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en réunion ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur DESGRIPPES Gérard, Maire.

**Présents:** M DESGRIPPES Gérard, M FOURRÉ Gérard, Mme LEVEILLE Francine, M MAZZAROLO Dominique, M RICHARD Gaëtan, M MALHERBE Michel, Mme MAUCLAIR-BOUTTIER Sylvie, M LEPOURCELET Michel, Mme JOURDAN Chantal, M ROUSSEL Patrick.

**Absents non excusés :** Mme BOHERE Céline.

**Absents excusés:** Mme DENIS Martine donne pouvoir à Monsieur Gérard DESGRIPPES.

Mme BUREL Michèle donne pouvoir à Madame Chantal JOURDAN.

M. GANDON Claude donne pouvoir à Monsieur Gérard FOURRÉ.

**A été nommée secrétaire :** Mme LEVEILLE Francine.

Monsieur Le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 21 heures 20 minutes.

Monsieur Le Maire énonce l'ordre du jour de la présente séance.

1. Demande d'engagement de procédure
2. Divers

### **1. DEMANDE D'ENGAGEMENT DE PROCEDURE**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que la route départementale 52 a été endommagée à hauteur de l'ancienne pisciculture, en effet des racines avaient endommagé les canalisations passant sous la route d'où un effondrement de la chaussée.

Il n'a pas été possible de trouver de solution amiable avec la propriétaire de l'ancienne pisciculture.

Monsieur Le Maire demande l'autorisation d'engager une procédure à l'encontre de la propriétaire de l'ancienne pisciculture et demande de désigner Maître Desdoits pour défendre les intérêts de la commune.

Madame Chantal JOURDAN ne participe pas au vote

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité :

- D'engager une procédure à l'encontre de la propriétaire de l'ancienne pisciculture.
- De désigner Maître Desdoits pour défendre les intérêts de la commune.
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

## PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 04 décembre 2018

**Appel des conseillers:** L'an deux mil dix-huit, le quatre décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en réunion ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur DESGRIPPES Gérard, le Maire.

**Présents:** M DESGRIPPES Gérard, Mme DENIS Martine, M FOURRÉ Gérard, Mme LEVEILLE Francine, M. GANDON Claude, M MALHERBE Michel, Mme MAUCLAIR-BOUTTIER Sylvie, M LEPOURCELET Michel, Mme JOURDAN Chantal, Mme BUREL Michèle.

**Absents non excusés :** Mme BOHERE Céline.

**Absents excusés:** M. MAZZAROLO Dominique donne pouvoir à M DESGRIPPES Gérard,

M. RICHARD Gaëtan donne pouvoir à Mme DENIS Martine,

M ROUSSEL Patrick donne pouvoir à Mme JOURDAN Chantal.

**A été nommée secrétaire :** M. GANDON Claude.

Monsieur Le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 20 heures 30 minutes.

Monsieur Le Maire énonce l'ordre du jour de la présente séance.

1. Adhésion au service « RGPD » du SMICO et nomination d'un délégué à la protection des données
2. Encaissement de chèques
3. Dons
4. Décision modificative
5. Subventions
6. Report des résultats du budget assainissement
7. Classement dans le domaine public des voies
8. Informations et questions diverses

## **1. ADHESION AU SERVICE « RGPD » DU SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION DES COLLECTIVITES ET NOMINATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES (DPD)**

Le Maire expose à l'assemblée le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne « RGPD », proposé par le Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités (dit le « SMICO »).

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » entre en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. En effet, le non-respect de ces nouvelles obligations entraîne des sanctions lourdes (amendes administratives pouvant aller jusqu'à 20 000 000 €), conformément aux articles 83 et 84 du RGPD.

Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose et les dites obligations de mise en conformité, la mutualisation de cette mission avec le SMICO présente un intérêt certain.

En effet, il est apparu que le SMICO a accepté de mutualiser son expertise et ses moyens tant en personnel qu'en solution informatique au bénéfice des collectivités et établissements publics qui en éprouveraient le besoin. Par la présente délibération, nous nous proposons de nous inscrire dans cette démarche.

Le SMICO propose, en conséquence, la mise à disposition de son Délégué à la Protection des Données. La désignation de cet acteur de la protection des données constitue une obligation légale pour toute entité publique.

En annexe de la présente délibération, vous trouverez la convention d'adhésion à ce service et détaillant les modalités concrètes d'exécution de la mission, ainsi que la lettre de mission du DPD et la charte qu'il s'engage à respecter.

LE MAIRE PROPOSE A L'ASSEMBLEE :

- De mutualiser ce service avec le SMICO,
- De l'autoriser à signer la convention de mutualisation, ses protocoles annexes, et à signer tout document afférent à la mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale en la matière,
- De désigner le SMICO comme étant le DPD de la collectivité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- D'autoriser le maire à signer la convention de mutualisation avec le SMICO
- D'autoriser le maire à prendre et à signer tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale.
- D'autoriser le maire à désigner le SMICO, comme étant notre Délégué à la Protection des Données.

## **2. ENCAISSEMENT DE CHEQUES**

Monsieur Le Maire informe que la commune a reçu des chèques d'assurance afin de rembourser la Commune concernant différents dossiers (dégradation au terrain de foot 1 950.91 €, assurance du personnel arrêt d'un agent 7 926.52 €, trop perçu contrat assurance 8.31 €).

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, accepte d'encaisser les chèques.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ces remboursements.

## **3. DONNS**

a. Monsieur Le Maire informe avoir reçu le don d'un ouvrage en granit et demande l'autorisation d'accepter ce don.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte ce don.

b. Monsieur Le Maire informe avoir reçu le don d'un calvaire situé actuellement sur la parcelle ZN 34 et demande l'autorisation d'accepter ce don et de prendre en charge le bornage qui en découle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accepte ce don
- Accepte de prendre en charge le bornage qui en découle
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

## **4. DECISION MODIFICATIVE**

charges exceptionnelles	- 27 000 €
personnel titulaire	+ 27 000 €

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'effectuer un ajustement budgétaire en section de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de faire les virements de crédit cités

## **5. SUBVENTIONS**

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée le vote de subvention 2018 pour les associations ayant déposé une demande retenue par la municipalité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

<b>Associations</b>	<b>Décision 2018</b>
Comité d'animation	1 000 €
USCD	1 000 €

## 6. REPORT DES RESULTATS DU BUDGET ASSAINISSEMENT

### Préambule

Par délibération n° 2017-057 du 21 novembre 2017, le conseil municipal avait décidé :

- de clôturer au 1/01/2017 le budget annexe assainissement de Champsecret et le réintégrer au budget principal de la commune ;
- de reprendre les résultats du budget annexe au budget principal ;
- de transférer la compétence assainissement collectif à Domfront-Tinchebray Interco.

Le transfert de la compétence avait été exécuté sur l'exercice 2017 et s'était traduit par :

- le transfert intégral à Domfront Tinchebray Interco des résultats du service assainissement via l'émission d'un mandat au c/ 1068 = 100 414,70 € pour transfert de l'excédent d'investissement reporté, l'émission d'un mandat au c/ 678 = 2 555,92 € pour transfert de l'excédent de fonctionnement reporté
- le remboursement à Domfront Tinchebray Interco des ICNE 2016 (intérêts de la dette courus non échus) via l'émission d'un mandat au c/ 661132 = 4 502,46 €
- la conservation des restes à recouvrer, factures d'assainissement impayées au 09/11/2017 pour un montant total de 3 010,56 €
- la décision de transférer à Domfront Tinchebray Interco les immobilisations nécessaires à l'exercice du service assainissement ainsi que les emprunts et subventions les ayant financées.

Domfront Tinchebray Interco n'avait pas alors pris de délibération concordante.

Un consensus a été trouvé et le Conseil municipal est aujourd'hui appelé à se prononcer sur la proposition de Domfront Tinchebray Interco exposée ci-après.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment des articles L5214-16 et L5211-5;

Vu la loi N°2015-991 portant nouvelle organisation territoriale de la République;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 décembre 2016 portant création de la communauté de communes de Domfront-Tinchebray Interco à compter du 1er janvier 2017 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la communauté de communes de Domfront-Tinchebray Interco du 6 février 2017 actant la modification des statuts et en particulier l'adoption de la compétence assainissement;

Vu l'arrêté préfectoral du 12 juin 2017 modifiant les compétences de la communauté de communes de Domfront-Tinchebray Interco;

Vu la délibération n° 2017-025 du 11/04/2017 approuvant le compte administratif 2016 et le compte de gestion 2016 du budget assainissement;

Vu la délibération n° 2017-057 du 21 novembre 2017 décidant de la dissolution du budget annexe assainissement et du transfert de la compétence assainissement collectif à la communauté de communes Domfront Tinchebray Interco ;

Considérant que la communauté de communes de Domfront-Tinchebray Interco exerce la compétence assainissement depuis le 1er janvier 2017;

Le Conseil, après en avoir discuté décide de reprendre les points 1°) à 3°) de la délibération n° 2017-057 du 21 novembre 2017 citée en préambule dans les termes suivants.

Le Conseil municipal, après en avoir discuté, autorise :

Le transfert de la compétence assainissement collectif à la communauté de communes Domfront-Tinchebray Interco.

A cette fin, le Conseil municipal décide de :

1. Clôturer le budget annexe assainissement de la commune de Champsecret et de réintégrer l'actif et le passif dans le budget principal de la commune au 01/01/2017.

Sur la base de la balance des comptes et du tableau de transfert joint en annexe, la réintégration de l'actif et du passif dans le budget principal sera effectué par des opérations d'ordre non budgétaires chez le seul comptable.

1. Reprendre au budget principal de la commune le résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement du budget annexe d'assainissement clos comme suit :

001 – Solde d'exécution reporté : 100 414,70 €

002 – Résultat reporté : 2 555,92 €

2. Procéder aux opérations de transfert de la compétence assainissement collectif à la communauté de communes Domfront-Tinchebray Interco

#### 2.1 Transfert des résultats

Le Conseil municipal décide de transférer partiellement à la communauté de communes Domfront-Tinchebray Interco les résultats budgétaires du service assainissement arrêtés au 31/12/2016 :

- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 50 207,35 € (50 % du montant initialement prévu dans la délibération du 21 novembre 2017)

- Résultat de fonctionnement reporté : 1 277,96 € (50 % du montant initialement prévu dans la délibération du 21 novembre 2017)

#### 2.2 Transfert des restes à réaliser en investissement

Il n'y a pas de reste à réaliser à transférer.

#### 2.3 Remboursement des ICNE 2016

Le Conseil municipal décide de régler à la Communauté de communes les ICNE 2016 pour un montant de 4 502,46 € au compte 661132.

#### 2.4 Conservation des restes à recouvrer

Le Conseil municipal décide de conserver les restes à recouvrer sur factures d'assainissement dans le budget principal de la commune de Champsecret. Les impayés d'élevaient à 3 010,56 € au 09/11/2017.

## 2.5 Mise à disposition

Le Conseil municipal décide de mettre à disposition de la Communauté de communes de Domfront Tinchebray Interco les immobilisations nécessaires à l'exercice du service assainissement ainsi que les emprunts et subventions transférables les ayant financées. A cet effet, le Conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition qui en résultera.

## 3. Rectification des écritures de transfert de résultat comptabilisées en 2017

Les résultats ayant été transférés à Domfront Tinchebray Interco en 2017 pour des montants différents, il y a lieu de régulariser la situation comme suit.

### 4.1 Annulation du transfert des résultats exécuté en 2017

titre c/ 1068 = 100 414,70 € à valoir annulation du mandat n° 622/2017

titre c/ 773 = 2 555,92 € à valoir annulation du mandat n° 623/2017

### 4.2 Transfert des résultats tel que délibéré ce jour

mandat c/ 1068 = 50 207,35 €

mandat c/ 678 = 1 277,96 €

## 4. Ouverture de crédits budgétaires

Le Conseil municipal autorise l'ouverture de crédits budgétaires suivants sur le budget principal de la commune nécessaires à la constatation des écritures décidées au point 4. de la présente délibération.

Dépenses de la section d'investissement		Recettes de la section d'investissement	
1068	+ 50 207,35 €	1068 021	+ 100 414,70 € - 50 207,35 €
Dépenses de la section d'investissement		Recettes de la section de fonctionnement	
678 023 6411 (012)	+ 1 277,96 € - 50 207,35 € + 51 485,31 €	773	555,92 €

## **7. CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DES VOIES**

Monsieur Le Maire signale qu'il y a lieu de mettre à jour le tableau de classement des voies et propose que l'ensemble des chemins ruraux revêtus soient classés en voies communales et entrent par conséquent dans le domaine public de la commune.

Conformément à l'article L 141-3 du Code de la Voie Routière,

Considérant que ces opérations de classement n'ont pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par les voies, la présente délibération est dispensée d'enquête publique,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- D'accepter le classement des chemins ruraux en voies communales tel que figurant au tableau joint en annexe et autorise Monsieur Le Maire à prendre l'arrêté de classement correspondant.
- De fixer ainsi la longueur des voies communales à 35 794 mètres, et demande que celle-ci soit prise en compte pour le calcul des dotations de l'état à la commune de Champsecret.
- Le tableau de classement des voies communales établi est joint à la présente délibération.

## **8. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Information départ Michel Bunoux.

Information location du 17 rue Berryer.

Information montant du FPIC 14 532 €.

Invitation à la cérémonie du 5 décembre 2018.

Le Téléthon aura lieu le 7 et 8 décembre 2018.

Information marché de Noël le 14 et 15 décembre 2018.

Invitation aux vœux 2019.

Information comice 2019 (local et miss).

## PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 18 décembre 2018

**Appel des conseillers:** L'an deux mil dix-huit, le dix-huit décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en réunion ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur DESGRIPPES Gérard, le Maire

**Présents:** M DESGRIPPES Gérard, Mme DENIS Martine, M FOURRÉ Gérard, Mme LEVEILLE Francine, M MAZZAROLO Dominique, M GANDON Claude, M RICHARD Gaëtan, M MALHERBE Michel, Mme MAUCLAIR-BOUTTIER Sylvie, M LEPOURCELET Michel, Mme JOURDAN Chantal, Mme BUREL Michèle, M ROUSSEL Patrick.

**Absents non excusés :** Mme BOHERE Céline

**A été nommée secrétaire :** M MAZZAROLO Dominique.

Monsieur Le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 20 heures 30 minutes.

Monsieur Le Maire énonce l'ordre du jour de la présente séance.

1. Décisions modificatives budget commune et budget lotissement
2. Informations et questions diverses

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal d'inscrire à l'ordre du jour, la délibération suivante dont la décision est intervenue après l'envoi et l'affichage de l'Ordre du jour :

- autorisation de stationnement d'un taxi

### **1. DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET COMMUNE N°3**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'effectuer des ajustements budgétaires de la façon suivante :

DF		DI	
6745	+ 64 254 ,50	2132	- 64 254,50
023	- 64 254,50		
6411	- 8 500,00		
6574	+ 1 500,00		
657348	+ 7 000,00		
RF		RI	
		021	- 64 254,50

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte les ajustements budgétaires présentés.

### **2. DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET LOTISSEMENT N°1**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'effectuer des ajustements budgétaires de la façon suivante :

Dépenses Fonctionnement		Dépenses Investissement	
71355-042	+ 42 828,49		
Recettes Fonctionnement		Recettes Investissement	
7015	+ 4 618,33	3555-040	+ 42 828,49
774	+ 38 210,16	168748	- 42 828,49

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte les ajustements budgétaires présentés.

### **3. AUTORISATION DE STATIONNEMENT D'UN TAXI**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un taxi a déposé une demande de stationnement sur le territoire de la commune, et sollicite l'avis du conseil.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au stationnement d'un taxi sur le territoire de la commune.

## Parrainage civil



Le 29 septembre 2018  
Maëlys VOBMANN

## PACS



Le 18 décembre 2018  
Steve LEMARDELEY et Ségolène LANGEVIN

## Etat Civil



### Naissances

LEMARDELEY Justin, le 10 septembre 2018  
VERAQUIN Ethan, le 09 octobre 2018  
MEZENGE Catalya, le 01 novembre 2018



### Décès

LAUNAY Yvette, le 12 septembre 2018  
BARBÉ née CORBIERE Denise, le 19 novembre 2018  
BIGEON Simone, le 19 novembre 2018  
DUFEU Gérard, le 18 décembre 2018

## Recensement militaire

*Les jeunes gens ayant atteint leur 16 ans doivent se faire recenser à la Mairie dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire. **Apporter le livret de famille.***

## Elections

***Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales de Champsecret, pour voter lors des élections européennes, vous avez jusqu'au 31 mars.***

## Informations

***Dans le courant de l'année 2019,  
ouverture d'un cabinet de kinésithérapeutes***

## INFORMATIONS

### La Commune met en vente

Pour plus de renseignements contacter la Mairie  
au 02.33.30.40.16 ou au 06.80.85.93.22.



Maison de bourg de type T7,  
comprenant :  
Au rez de chaussée : cuisine,  
séjour-salon, WC.  
Au 1er étage : Trois chambres,  
salle d'eau.  
Au 2ème étage : Grenier  
aménageable.  
Au sous-sol : Cave aménageable.  
Surface habitable de 137.50 m<sup>2</sup>.



Maison de bourg de type F4 située place du marché, comprenant :  
Au rez de chaussée : Buanderie, cuisine, séjour-salon.  
Au 1ère étage : Deux chambres, salle d'eau avec WC.  
Au 2ème étage : Une chambre et un grenier.  
Dépendance de remises et ancien chenil.  
Surface habitable de 68 m<sup>2</sup>.

## DIVERS EVENEMENTS

### Réunion URCOFOR



*Lors de l'Assemblée Générale de l'association, en tant que Vice-président de l'URCOFOR, j'ai eu l'opportunité d'évoquer le dossier des routes et chemins communaux traversant la forêt des Andaines avec Madame la Préfète de l'Orne et le représentant régional de l'ONF.*



### Fête de la Saint Hubert



*Fête de la Saint Hubert en forêt d'Andaine, suivie d'un concert de trompes de chasse dans l'église et d'un repas dans la salle des fêtes de Champsecret.*



*Mesdames et Messieurs les élus, Monsieur le Président des anciens combattants, Madame la directrice de l'école, Mesdames, Messieurs,*

*Réunis nombreux autour du monument aux morts, des plus jeunes aux plus âgés, nous sommes tous ici ce matin pour commémorer le jour anniversaire de l'armistice de 1918.*

*100 années ont passé depuis cet événement qui mettait fin au premier conflit mondial. Cette paix retrouvée, chacun l'espérait définitive. L'histoire allait montrer qu'il en fut autrement et nous savons bien aujourd'hui encore que la paix reste toujours à construire.*

*Beaucoup d'entre nous ont dans leur famille un ancêtre qui a combattu loin de chez lui et qui n'est pas revenu. Les noms de tous ceux tombés lors de cette guerre ont été lus.*



*A cette occasion la médaille commémorative d'Afrique du Nord a été remise à Rémy LAILLER.*

*Il est important que nous conservions leur souvenir pour que leur sacrifice ne tombe pas dans l'oubli.*

*Conserver leur mémoire, c'est nous rappeler que les valeurs de paix, de justice, de solidarité doivent être au centre de la vie sociale de nos villes et villages, au centre de nos engagements quels qu'ils soient.*

*Je veux ce matin vous remercier tout particulièrement de votre présence. Elle est signe que le passé peut et doit éclairer nos décisions pour l'avenir.*

**Gérard FOURRÉ, 2ème Adjoint**



*En cette journée nationale, nous nous rassemblons pour renouveler l'hommage de la Nation aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Nous nous souvenons également des victimes civiles.*

*Il y a 60 ans, la guerre d'Algérie entrait dans sa quatrième année. Après les espaces frontaliers et les paysages accidentés des Aurès et de la Kabylie, elle avait gagné Alger. Un pas supplémentaire dans la violence était franchi. En 1958, cette guerre était à l'origine de la chute d'une République et de l'avènement d'une nouvelle.*

*Il y a 60 ans, des soldats de métiers, des centaines de milliers de jeunes hommes appelés ou rappelés sous les drapeaux et des membres des forces supplétives combattaient pour la France.*

*Alors que la conscription battait son plein, toute une génération d'appelés a eu « 20 ans dans les Aurès ». Elle y a découvert le visage de la guerre d'Algérie. Une guerre âpre et éprouvante ! Violente ! Brutale ! Une guerre qui marque pour la vie.*

*Tant de soldats combattants, tant de familles concernées, tant de conséquences sur notre histoire : ainsi, c'est la société tout entière qui a été impliquée dans ce conflit de décolonisation.*

*De 1952 à 1962, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, près de deux millions d'hommes ont servi nos armes. 70 000 ont été blessés, 25 000 sont tombés pour la France. Ces hommes ont combattu avec courage et dévouement pour nos couleurs. Aujourd'hui, ils reposent dans la mémoire nationale et la France les honore.*

*Nous n'oublions pas les souffrances des civils, victimes de la guerre ou fauchés par un attentat. Nous pensons à toutes les femmes et à tous les hommes dont les destins ont été bouleversés par ces combats.*

*Nous pensons aux Français rapatriés qui ont abandonné une terre qu'ils aimaient tant et qui ont souffert de ce déracinement.*

*Nous pensons également aux harkis qui ont été contraints de quitter leur terre natale et qui ont été accueillis dans des conditions indignes en France.*

*Nous pensons aux disparus. A ces hommes et à ces femmes, civils et militaires, dont la trace a été perdue.*

*Les armes se sont tuées depuis 56 ans. Progressivement, l'histoire s'empare de cette période dont la mémoire demeure, aujourd'hui encore, vive et plurielle. Afin que les jeunes générations aient une juste compréhension de ce conflit, il est nécessaire d'assurer par l'éducation la transmission de la connaissance et de ces mémoires.*

*Pour cela, nous ne devons pas oublier les femmes et les hommes qui ont participé ou qui ont subi ces conflits et ces combats. C'est le sens de cette journée nationale.*

*Je tiens à rendre hommage aux deux Champsecrétois morts au combat :*

*Le Brigadier Jean Claude MAUNOURY, frère jumeau de Pierre MAUNOURY, ancien combattant d'Algérie.*

*Le Lieutenant Jean HOUSSIN de Saint-Laurent*

## Cérémonie citoyens français



Le 28 novembre 2018, le Champsegrétois Wiliam BARRETO TUESTA qui séjourne en France depuis 8 années, est devenu citoyen Français lors d'une réception à la Préfecture où Madame la Préfète lui a remis ses nouveaux papiers.

## Le Grès d'Union

*DOMFRONT MORTAIN une nature en Grès d'Union*

*Il y a 2 ans le Parc Naturel Régional Normandie Maine et le Conservatoire ont initié avec les élus des dix communes du Domfrontais et du Mortainais le projet « Une nature en Grès d'Union ».*

*La barre de grès armoricain, qui s'étend comme un trait d'union entre Domfront et Mortain héberge une biodiversité riche et encore méconnue « le fluteau nageant, le papillon miroir etc.. »*

*A l'issue de ces deux années les propriétaires volontaires concernés par ses espèces rares et emblématiques ont réussi à préserver : landes, tourbières et mares.*

*Des vidéos sont visibles sur YouTube : weberie grès d'union.*



## Le Compteur Linky arrive

Enedis, entreprise de service public gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède depuis décembre 2015 au remplacement de l'ensemble des compteurs d'électricité par des appareils de nouvelle génération, les compteurs « Linky ». À ce jour plus de 15,5 millions de ces nouveaux compteurs sont d'ores et déjà installés en France. Cette opération de modernisation concernera la commune de CHAMPSECRET en 2019.

### **Un compteur au service des consommateurs**

Ce nouveau compteur offre des nouveaux services aux consommateurs. Les interventions courantes pourront être effectuées à distance, sans rendez-vous et sans dérangement. Par exemple, lors d'un déménagement, la demande de mise en service sera réalisée en moins de 24 h. Le relevé de consommation se fera à distance et de manière quotidienne : plus besoin d'être présent ! Chacun disposera d'un accès simple, gratuit et pédagogique à ses données de consommation depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone via un espace personnel sécurisé. Mieux informé, le consommateur pourra mieux comprendre sa consommation et donc la maîtriser. Ce nouveau compteur permettra aussi à ceux qui le souhaitent d'aller plus loin : pilotage des équipements compatibles de la maison en fonction d'un signal prix ; possibilité de développement de nouvelles offres de services de maîtrise de l'énergie ou modalités de facturation par les fournisseurs.

### **Un compteur au service des territoires et de la transition énergétique**

Le compteur Linky s'inscrit pleinement dans la transition énergétique : économies d'énergie, augmentation de la part des énergies renouvelables, réduction des émissions de CO2. Cette nouvelle façon de consommer et de produire nécessite un réseau de distribution encore plus « intelligent », dont le compteur Linky est incontournable. « Grâce aux données fournies par les compteurs Linky, Enedis pourra améliorer le service de distribution : localisation des pannes à distance et intervention plus rapide, optimisation de l'intégration de l'électricité produite par les énergies renouvelables (éoliennes, panneaux photovoltaïques, ...), augmentation du nombre de véhicules électriques pouvant être raccordés au réseau, etc.

Avec Linky, Enedis développera également des offres de mise à disposition des données pour les collectivités locales pour répondre à leurs besoins en termes de politique énergétique et d'aménagement du territoire. Des données agrégées pourront dès demain être utilisées par les collectivités territoriales, leurs conseils ou les bailleurs sociaux, qu'ils s'agissent par exemple, d'analyser l'évolution des consommations avec l'arrivée d'un éco-quartier ou l'efficacité de la rénovation des bâtiments.

### **L'accompagnement des consommateurs**

Pendant ce déploiement, Enedis assurera une information claire et complète : des courriers personnalisés (précisant les coordonnées de l'entreprise de pose, la société PA Energies, et le numéro vert d'assistance Linky : 0800 054 659) seront envoyés aux clients environ 30 jours avant la date de pose. L'entreprise de pose, PA Energies, missionnée par Enedis informera le client de son passage avant la date prévue. Cette entreprise sera facilement identifiable par les clients grâce au logo « Partenaire Linky » sur les véhicules et des badges d'identification. L'opération de remplacement du compteur durera environ 30 minutes et ne sera pas facturée au client. Le compteur Linky sera installé en lieu et place de l'ancien compteur. Et la présence du client ne sera nécessaire que lorsque le compteur est situé dans le logement (environ 50% des cas).

Pour en savoir plus:

<http://www.enedis.fr/linky> ou [www.compteur-linky.com](http://www.compteur-linky.com)

- Pour toute question technique, contactez le numéro vert **0 800 054 659 Services & appels gratuits**
- Retrouvez-nous sur Twitter : [@enedis\\_client](https://twitter.com/enedis_client) ou [@CompteurLinky](https://twitter.com/CompteurLinky)
- Et également sur l'application Enedis à mes côtés disponible sur App Store et Google Play.



Le vendredi 9 novembre, la CATER (Cellule d'Animation Technique pour les Eaux et les Rivières) de Normandie, le Parc Naturel Régional Normandie-Maine et le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du bassin de la Mayenne ont co-organisé une journée d'information sur les zones humides avec la participation de la commune de CHAMPSECRET, lieu d'accueil de la manifestation.

Cette rencontre avait pour objectif d'échanger sur les outils disponibles en Normandie permettant de préserver ces milieux humides en secteur agricole mais aussi en secteur urbain. Une cinquantaine de personnes a participé à cette réunion et notamment des élus et techniciens des communes et communautés de communes du territoire, des exploitants agricoles et les partenaires techniques référents sur cette thématique.

En propos introductif, Monsieur Louis MICHEL, Conseiller départemental du canton de Loiron et Président de la CLE (Commission Locale de l'Eau) du SAGE, a mis en avant l'intérêt de préserver les zones humides au regard du rôle qu'elles jouent dans le cycle de l'eau et pour l'adaptation au changement climatique.

Monsieur Frédéric GRESSELIN de la DREAL de Normandie (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) a présenté les différentes fonctions des zones humides : écrêtement des crues, réservoir d'eau en période estivale, stations d'épuration naturelles, sources de biodiversité, productivité biologique, ... « Les zones humides apportent beaucoup de bénéfices et malgré tout, on continue de les dégrader. A petite échelle, on ne se rend pas compte des effets mais, cumulativement, ces dégradations ont un impact significatif sur la quantité et la qualité des ressources en eau » a-t-il précisé.

Ensuite, la DDT (Direction Départementale des Territoires) de l'Orne est intervenue pour rappeler les outils réglementaires qui permettent de préserver les zones

humides et notamment les documents d'urbanisme. Dans ce cadre, Madame Brigitte CADUDAL du service urbanisme de la DDT a souligné que « la planification de l'urbanisme permet de privilégier les mesures d'évitement » avant d'envisager la réduction voire la compensation de l'impact en cas d'aménagement en zone humide.

Le SAGE du bassin de la Mayenne a présenté son guide pour identifier les zones humides et les intégrer aux documents d'urbanisme. Cette présentation a été appuyée par le témoignage de la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie sur laquelle des inventaires de zones humides ont été réalisés en vue de leur préservation dans les documents d'urbanisme. Pour Monsieur Erick GOUPIL, Vice-président à la Communauté d'Agglomération, « les échanges et la concertation sont des temps incompressibles et obligatoires dans ce type de démarche ».

Madame Hélène COCARD de la Chambre régionale d'agriculture a rappelé le rôle essentiel de l'agriculture dans la préservation des zones humides. « Il faut rechercher la meilleure adéquation entre activité agricole et enjeux environnementaux. Il y a beaucoup de questions sur cette thématique et plusieurs travaux sont en cours pour définir les pratiques agricoles adaptées à la gestion des zones humides ».

Après un repas offert aux participants, la journée s'est poursuivie avec une **visite de terrain** pilotée par Madame Julia COMBRUN du PNR Normandie-Maine **sur une parcelle humide** de Monsieur Pierre BALOCHE, agriculteur sur la commune de CHAMPSECRET. Monsieur BALOCHE exploite un élevage bovin sur lequel les animaux sont au champ toute l'année et sont nourris uniquement à l'herbe et complétés au foin. Il valorise ainsi pour le pâturage une parcelle de 10 ha en zone humide compris dans le périmètre du site Natura 2000 du bassin de l'Andainette.

## Repas des aînés dimanche 21 octobre 2018

*Monsieur le Député, conseiller Départemental,*

*Cher JÉRÔME,*

*Madame la Conseillère Régionale, Conseillère  
Départementale, Chère CATHERINE,*

*Monsieur le Président de Domfront-Tinchebray INTERCO,  
Maire de Domfront en Poiraise, Cher BERNARD,*

*Monsieur l'abbé Eloi, je vous remercie pour votre fidélité à  
participer à nos manifestations.*

*Mesdames, Messieurs, chers amis,*

*Heureux d'être à nouveau en votre compagnie pour  
partager le traditionnel repas des aînés et accueillir ceux  
qui viennent d'entrer dans leur 70ème année, ils rejoignent  
ainsi le club des aînés...*

*Nous allons partager ce moment convivial, festif avec Fano  
notre grand chanteur régional qui va animer notre après-  
midi, mais aussi gastronomique avec le repas préparé avec  
soin par Arnaud TARRIOLLE et son équipe du Relais de la  
Forêt, à DOMPIERRE.*

*J'ai une pensée émue pour les familles des personnes qui  
nous ont quitté depuis notre dernier repas, ainsi que pour  
tous ceux, dont la santé actuelle ou des événements  
familiaux ne leurs ont pas permis de se joindre à nous.*

*Mais depuis le 1er janvier, grâce aux jeunes familles  
installées depuis peu sur la commune, nous avons  
enregistré 10 naissances, un record depuis de nombreuses  
années et l'année n'est pas finie.*

*Un petit mot sur les plus importants investissements que  
nous avons réalisé depuis le début de cette année, pour  
améliorer notre qualité de vie, rendre notre commune plus  
attrayante et ainsi garantir la pérennité de nos commerces  
qui se doivent d'être dynamiques, mais aussi la sécurité,*

*comme la mise en place d'une glissière de sécurité au lavoir  
de la Fontaine Guérin, ainsi qu'un environnement bocager  
pour agrémenter l'entrée du bourg, le nouvel éclairage du  
bourg par led, plus puissant et plus économique, les  
enfouissements de réseaux électriques et téléphoniques,  
l'aménagement dans la mairie de l'Agence postale  
Communale, l'aménagement d'une partie des sous-sols de  
la salle des fêtes, la rénovation des terrains de boules et de  
tennis, l'extension du parking du cimetière où sera implanté  
par Orange, un pylône de 40m, avec des antennes qui  
amélioreront grandement la réception des téléphones  
portables de ce fournisseur, dans le bourg et les hameaux  
alentours, un grand merci à Jérôme pour son action  
efficace au Conseil Départemental sur ce sujet.*

*Je remercie tous les bénévoles qui assurent le service, mes  
collègues élus, Martine, Gérard, Francine, Sylvie et Michel,  
nos deux secrétaires, Céline dont c'est la fête aujourd'hui et  
Morgane qui vous accueille à l'Agence Postale  
Communale, Alain, Annie, Isabelle, Martin, Mélanie, Sylvie,  
Sophie, sans oublier Françoise a qui nous devons la  
superbe décoration des tables et Arnaud et son équipe qui  
sont en cuisine.*

*Il est temps d'honorer les doyens de notre assemblée :  
Madame Denise Paint 99 ans et Henri Dujarrier 95 ans,  
que j'invite à nous rejoindre pour recevoir un souvenir de  
cette journée.*

*Nous sommes 129 personnes à partager cet après-midi et il  
me reste à vous souhaiter un très bon appétit... Et de nous  
retrouver tous ici l'année prochaine... En compagnie des  
nouveaux septuagénaires. Bon Après-midi à TOUS.*









### *Repas des Aînés*

**21 Octobre 2018**

Vins : Sauvignon de Loire Blanc  
Bordeaux rouge

**Le Relais de la Forêt**

61700 Dompierre

Tél : 02 33 30 44 21

### **Menu**

Lillet Schweppes agrumes  
Petits fours chauds

\*\*\*\*

*Cassolette de la mer*

\*\*\*\*

*Médaille de veau braisé,  
cuisson lente, jus truffé*

\*\*\*\*

*Assiette de fromages salade*

\*\*\*\*

*Profiteroles chocolat*

\*\*\*\*

Café

## Forge de Varenne



*La Forge de Varenne, monument historique classé, a fait l'objet en 2016, d'un diagnostic préalable à la restauration de son haut fourneau, de son affinerie et de sa fenderie.*

*Ces trois édifices distincts, sont à l'état de « ruine » (photos ci-dessus).*

*Pour mener à bien la restauration qui s'étalera sur plusieurs années, le site bénéficiera du soutien de la Fondation du Patrimoine « Mission Bern », des aides exceptionnelles de la « DRAC » Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Normandie, du Département de l'Orne et des collectivités concernées.*

*Il sera possible que chacun d'entre nous puisse souscrire à ce financement, des précisions à sujet paraîtront dans la presse le moment venu.*

Remise de la Marianne d'Or



Au cours de la réception organisée dans la salle des fêtes de Champsecret, Patrick et Francine MERCIER ont reçu la Marianne d'Or, des mains d'Alain TRAMPOGLIERI, Secrétaire général du concours national de la « Marianne d'Or », qui a salué la performance de cette entreprise familiale, en présence de Jérôme NURY, Député de l'Orne et de nombreux invités de la ferme de la Novère produisant du déjà célèbre camembert du « Champ Secret ».

Un rapide résumé de la terrible guerre de 14/18 qui fit 20 millions de morts militaires et civils et autant de blessés, ainsi que 6 millions d'invalides.

### **Les causes de la Première Guerre Mondiale**

À l'aube de la Première Guerre Mondiale, l'Europe est un territoire plein de tensions et de rivalités. Les grandes puissances européennes que sont la France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et le Royaume-Uni sont dans une dynamique de **rivalités politiques, commerciales et coloniales** et il existe des contentieux alimentant les tensions entre plusieurs pays, comme par exemple le territoire d'Alsace-Lorraine entre l'Allemagne et la France ou encore entre l'Autriche et l'Italie qui réclamait à l'Autriche l'intégration dans le royaume d'Italie des terres habitées par des Italiens. Des disputes ont également lieu dans les colonies.

Face aux tensions grandissantes un système complexe d'alliances antagonistes s'établit entre les pays avec d'un côté, la **Triple-Alliance** entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie qui s'oppose à la **Triple-Entente** entre la France, le Royaume-Uni et la Russie. Les pays se lancent également dans une course à l'armement.

Le 28 juin 1914 à Sarajevo, en Serbie, un étudiant nationaliste serbe assassine l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie. L'Autriche lance un ultimatum à la Serbie, que cette dernière refuse. De plus la Serbie possède une alliance avec la Russie, membre de la Triple Alliance. L'Autriche déclare la guerre à la Serbie le 28 juillet 1914, et le mécanisme des alliances s'enclenche.

### **La Première Guerre Mondiale a commencé. Déroulement de la Guerre**

#### **1914 : La guerre de mouvement**

Le début de la guerre se caractérise par des offensives violentes et rapides.

Les allemands attaquent la France en envahissant la Belgique.

En quelques semaines ils sont aux portes de Paris, mais l'armée française résiste et stoppe l'avancée allemande en septembre 1914 avec la Bataille de la Marne menée par le général Joffre.

Le front se stabilise fin 1914.

En parallèle, les armées françaises, anglaises, belges et allemandes effectuent la course à la mer "visant à défendre les ports de la mer du Nord contre une prise des allemands.

La mer du Nord devient le théâtre d'une guerre sous-marine.

#### **1914-1917 : La guerre de Position**

Après la première victoire de la France sur l'Allemagne, les deux camps se rendent compte que la guerre sera longue et difficile à gagner.

Les armées renforcent leurs positions par des tranchées ou des barricades sur des centaines de kilomètres, étant incapables d'avancer sur l'ennemi.

C'est **la guerre des tranchées** qui durera plusieurs années et causera de nombreuses victimes. L'offensive la plus célèbre est la bataille de Verdun, entre février et juin 1916, qui causera à elle seule 1 million de morts.

### **La Mondialisation du conflit**

Pendant la guerre des tranchées, les états belligérants cherchent de nouveaux alliés pour essayer de remporter la guerre, ainsi la Turquie, alors Empire Ottoman, rejoint la Triple Alliance en 1914, suivie de la Bulgarie en 1915, l'Italie rejoint finalement l'Entente en 1915, suivie de la Grèce, de la Roumanie, du Japon et de la Chine.

La Guerre devient mondiale, finalement se sentant menacés par l'Allemagne, qui attaquait les navires neutres et essayait de pousser le Mexique à entrer en guerre contre les **États-Unis**, ces derniers rejoignent le conflit aux côtés de la France le 2 avril 1917.

#### **Le Front de l'est**

La Russie est mal équipée face à l'Allemagne et subit de nombreux revers, la population souffre et le mécontentement grandit. Suite à deux révolutions en février et octobre 1917, le Tsar Nicolas II est renversé, et le pays signe la paix avec l'Allemagne en février 1918. La Russie se retire donc du conflit.

#### **1918 : La Seconde guerre de mouvement**

Grâce à l'aide des États-Unis les alliés reprennent à leur avantage l'offensive sur l'Allemagne.

Sous les ordres du Maréchal Foch, les alliés reprennent le dessus lors de la 2ème bataille de la Marne, pendant ce temps l'Allemagne subit des révolutions internes, menant à l'abdication de Guillaume II le 9 novembre, puis l'arrêt des combats par la signature de l'armistice le 11 novembre 1918.

**Le Bilan de la Première Guerre Mondiale** est désastreux et très lourd en personnes tuées, blessées ou invalides, les "gueules cassées," incapable de reprendre une vie normale et qui doivent toucher une pension, sans compter les millions de veuves et d'orphelins.

Mais le bilan est également **matériel et économique** : Les régions de France et de Belgique où se sont déroulés les combats sont dévastées, avec un patrimoine agricole et industriel détruit, alors que l'Allemagne a pu maintenir intacte toute sa capacité industrielle.

Les pays en guerre ont mené une **Guerre Totale**, c'est à dire que toute l'économie fonctionnait afin de soutenir l'effort de guerre, ce qui signifie que la plus grande partie de l'industrie s'était convertie aux armes et que l'agriculture était destinée au ravitaillement des soldats.

Finalement le bilan est également **moral**. Les populations sont traumatisées, on pleure les morts et on leur bâtit des monuments, les fameux 36000 monuments aux morts en France.

## **Les conséquences de la Première Guerre Mondiale : Un nouvel ordre mondial**

*L'Europe est très affaiblie par la Première Guerre Mondiale et perd de son importance sur la scène internationale, Il faut reconstruire les nombreuses infrastructures détruites comme les routes, les ponts et les usines, faire repartir la production agricole et les circuits commerciaux traditionnels, mais la main d'œuvre manque cruellement à cause des conséquences démographiques de la guerre.*

*Les états européens sont ruinés et endettés car ils ont du emprunter beaucoup d'argent pour financer l'économie de guerre, et il s'ensuit une période de crise économique et de forte inflation.*

*Sur la scène internationale, **Les États-Unis et le Japon** sortent renforcés sur le plan économique et politique. C'est **la fin de l'hégémonie européenne mondiale** dans tous les domaines.*

### **Une nouvelle carte de l'Europe**

*La fin de la Guerre 14-18 donne lieu à l'éclatement des quatre empires européens Allemand, Austro-hongrois, Ottoman et Russe, et à l'indépendance de nouveaux pays.*

***Le traité de Versailles est signé le 28 juin 1919**, rendant l'Allemagne responsable de la guerre et ordonnant qu'elle restitue l'Alsace et la Lorraine à la France et ainsi que des*

*territoires à la Pologne, qui de fait redevient un pays indépendant.*

*L'empire Austro-hongrois est démantelé, donnant naissance à l'Autriche, à la Hongrie et à la Tchécoslovaquie.*

*Les royaumes des Balkans s'unissent pour former la Yougoslavie.*

*L'empire Ottoman est également démantelé avec la naissance de la Turquie moderne et des pays qui forment aujourd'hui le Moyen-Orient, qui sont alors placés sous mandats français et britanniques.*

*La fin de l'empire Russe donne également lieu à la naissance de ce qui sera L'URSS et à l'indépendance de l'Ukraine, de la Biélorussie, des pays Baltes, de la Finlande et de la Pologne.*

*Voilà un résumé de ce que vous avez pu découvrir lors de la présentation faite par Georgette que je veux remercier pour son travail et à laquelle je veux associer Maurice Demeslay à l'origine de ce projet et Philippe Jarry qui ont œuvré pendant des jours pour présenter cette très belle et complète exposition*

**Gérard DESGRIPPES,**  
**Maire de Champsecret**



Dans son roman de guerre, *Le Feu*, Henri BARBUSSE écrit : « Oui, c'est ça la guerre, des cadavres qui ne ressemblent même plus à des cadavres, c'est cela et non la baïonnette qui étincelle comme de l'argent, ni le chant du coq du clairon au soleil ». Cette terrible Grande Guerre mondiale a fait 20 millions de morts, militaires et civils, et 20 millions de blessés. Quatre années de séparations, de souffrances, d'inhumanité des combats, de traumatismes physiques et psychiques. « Oui, c'est ça la guerre ».

Cette exposition, je l'espère, permettra de mieux comprendre ce qui s'est passé et de penser à tous ces hommes, parmi eux beaucoup de jeunes, qui sont partis au front dans un élan patriotique alors qu'ils n'ont fait que sacrifier leur vie. Et de part et d'autre des frontières, ce fut le même sacrifice humain, commandé par des dirigeants au nom de la Patrie.

Il faut aussi garder en mémoire toutes ces femmes qui ont été mobilisées elles aussi pour fabriquer des munitions, soigner les blessés, remonter le moral des soldats par leur correspondance. Et puis il y a les enfants, victimes des bombardements, de malnutrition et de maladies ou victimes indirectes : tous avaient un père, un oncle ou un frère au combat. Certains sont devenus orphelins, d'autres ont vu leur parent revenir mutilé, marqué à jamais par la guerre. Oui, c'est ça la guerre, une accumulation de violences et d'angoisses.

Et après la guerre, il faut de toute façon faire la paix. Qui ne voit pas l'absurdité des conflits armés ? Ce 11 novembre 1918, jour de l'armistice, qu'ont fait ceux qui avaient perdu l'un des leurs ? Partagés entre la fierté patriotique et la douleur rendue plus vive par le retour des survivants, certains se sont associés aux scènes de joie,

d'autres pas...

Puisse ce centenaire de la Grande Guerre nous faire réfléchir et nous incite à rechercher la non-violence dans tous les domaines de la vie.

Je remercie toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de cette exposition : Maurice DESMESLAY, qui a été à l'origine du projet, Philippe JARRY qui a apporté un nombre considérable de documents avec Mme ANGER, M. GHARTON, M. BEAUDET et M. FOURRÉ. Merci à M. DESGRIPPES, Céline et Morgane de la Mairie, qui nous ont permis de faire des recherches et d'imprimer nos documents.



Pour finir, je citerai le texte de l'inscription qui se trouve au bas du monument aux morts de Gentioux dans la Creuse : « Maudite soit la guerre ».

90 personnes sont venues visiter l'exposition « 14-18 La Grande Guerre » qui s'est enrichie en novembre de documents personnels apportés par des Champsecrétois : photos et médailles du grand-père de M. FOURRÉ, portrait et renseignements concernant le grand-oncle de M. LOUVEL, photos et médaille de M. GRIPPON, grand-père de Mme DURAND.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette exposition.

L'ensemble des panneaux sera conservé à la Médiathèque, pour permettre à de nouveaux visiteurs de découvrir ce travail de mémoire.

**Georgette HAMONOU, Bénévole à la Médiathèque**





Monsieur Alain Namont,

Je vous souhaite la bienvenue dans notre Médiathèque et je remercie bien vivement l'Association Le Pays Bas-Normand, que vous représentez, pour ce don de livres.

Votre association a pour but la connaissance de l'histoire du Bocage ornais et de son patrimoine.

Le Pays Bas-Normand édite des revues qui concernent toutes les périodes et tous les thèmes : Société, économie, politique, art.

C'est une riche documentation sur l'histoire de la Normandie, de l'Orne et du Bocage, et votre don viendra compléter les quelques exemplaires que nous avons déjà.

Les abonnés peuvent dès maintenant venir les emprunter à la Médiathèque, et tous les champsecrétois venir les consulter sur place.

## Ateliers à la Médiathèque

La Médiathèque de Champsecrét vous propose des séances de jeux vidéo sur écran géant. Ces rendez-vous auront lieu essentiellement le mercredi après-midi.

Certaines séances seront en sessions « jeu libre », d'autres auront une thématique plus précise ; vous choisirez votre jeu sur un catalogue et vous inscrirez sur les créneaux disponibles, directement auprès du personnel de la médiathèque.

Des séances d'immersion en Réalité Virtuelle (avec Casque VR) seront programmées, plongez-vous dans de multiples univers (survolez un Paris apocalyptique, rencontrez des dinosaures, plongez avec les requins, testez le train fantôme...).

Evasion, détente, découverte et amusement seront les clés de ces moments proposés dans votre médiathèque.

Ne manquez pas la **séance de lancement le mercredi 20 février 2019 à 14h30** ! Les nouveaux outils vous seront présentés, et pour les plus aventuriers d'entre vous, des essais seront possibles !

Les Médiathèques du Domfrontais présentent...

# JEUX-VIDEO ET REALITE VIRTUELLE

**MERCREDI 20 FEVRIER 2019**  
SEANCE DE LANCEMENT A 14H30  
MEDIATHEQUE DE CHAMPSECRET - ENTREE LIBRE  
RENSEIGNEMENTS AU 02 33 30 41 84

DOMFRONT : 02 33 30 83 67  
CHAMPSECRET : 02 33 30 41 84  
LONNES (SABRE) : 02 33 37 47 17  
ST ROMER (LES FORGES) : 02 33 37 43 14

www.mediathèques-du-domfrontais.fr

Pour plus de renseignements, contactez la Médiathèque au 02 33 30 41 84.

**Les inscriptions sont ouvertes pour les séances suivantes :**

**Jeu Libre :** Sur inscription

Séances de 30 min

- Mercredi 27 Février à 14h30

- Mercredi 13 Mars à 14h30

**Réalité Virtuelle :** Sur inscription

Séances de 10 min (12 ans minimum)

- Mercredi 6 Mars à 14h30

- Mercredi 20 Mars à 14h30

**Mini Tournoi de Football :** Sur inscription

Matchs de 10 à 15 min (10 ans minimum)

- Mercredi 27 Mars à 14h30

**FEVRIER MARS 2019**

Séance de lancement :  
- Mercredi 20 Février à 14h30  
Entrée libre - Présentation - Essai

Réalité Virtuelle :  
- Mercredi 6 Mars à 14h30  
- Mercredi 20 Mars à 14h30  
Sur inscription - Séances de 10 min

Jeu Libre :  
- Mercredi 27 Février à 14h30  
- Mercredi 13 Mars à 14h30  
Sur inscription - Séances de 30 min

Mini Tournoi de Football :  
- Mercredi 27 Mars à 14h30  
Sur inscription - Matchs de 10 à 15 min

# JEUX-VIDEO ET REALITE VIRTUELLE

MEDIATHEQUE DE CHAMPSECRET - INSCRIPTIONS AU 02 33 30 41 84

DOMFRONT : 02 33 30 83 67  
CHAMPSECRET : 02 33 30 41 84  
LONNES (SABRE) : 02 33 37 47 17  
ST ROMER (LES FORGES) : 02 33 37 43 14

www.mediathèques-du-domfrontais.fr

## Noël à la Médiathèque



*Une trentaine d'enfants, dont les plus petits étaient accompagnés par leur maman, ont assisté au spectacle de marionnettes « J'AI VU LE LOUP » animé par Guy BOURGOUIN. Tendresse et émotion étaient au programme de ce conte, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.*

*A la fin du spectacle, les friandises et gâteaux offerts par la Municipalité ont été très appréciés.*

## Repas de Noël à la cantine du Sivos Champsecret-Dompierre



*Charlotte, Priscillia et Véronique en plein service*

## ASSOCIATIONS

A l'ADMR, nous partageons les joies et les peines de nos clients : l'année 2018 a été marquée par le départ de certains d'entre eux et l'arrivée de nouvelles familles. Nous avons dû élargir nos horaires pour la garde d'enfants (*tôt le matin et tard le soir*)

Cette année se termine avec plusieurs mouvements de personnel : départ à la retraite d'Annick Vendange et arrivée de Sylvie Orvain et Pauline Pelleieux.

**2019** débutera par notre action festive « **la poule au blanc** » le **10 mars** .

Au plaisir de s'y retrouver !!



M. Roland DESDOITS, Président de l'ADMR

*Belle initiative qui a malheureusement été contrariée par la journée de verglas le samedi et la nuit de vent violent.*

*Nul doute que l'édition 2019 est attendue avec impatience !*

Vin Chaud MARCHÉ de Noël de Champsecret

Restauration sur place avec Daisy!

Concert Du Vendredi 14 au Samedi 15 decembre

Place du Bourg

Marché d'Artisans d'art

Cuir / Tissus / Bijoux / Objets  
Instruments de musique  
Produits du terroir / Fruits de mer

Vendredi : à partir de 17h  
20h : Concert live du groupe 3.14 !  
Samedi à partir de 11h : maquillage et atelier pour les enfants - Visite du pere Noel à 15h

Nocturne vendredi et samedi

## Du Nouveau à La Ferme du Parc

*Cédric et Élodie ont repris « La ferme du Parc » au mois d'avril 2018. Venant de l'Eure, ils souhaitaient depuis longtemps se reconverter et travailler la terre dans le respect de la nature et des conditions de cultures biologiques.*

*L'acquisition de la « La ferme du Parc » fut pour eux une évidence.*

*Arrivés tardivement, ils n'ont pu faire une saison complète, de la plantation à la récolte, dans le maraîchage, mais ils ne sont pas pour autant restés inactifs, bien au contraire, ils ont mis à profit cette période creuse pour déceler les points forts et les points faibles de l'installation, ce qui leur a permis de consacrer la fin d'année au désherbage et au réaménagement de leur zone de travail. Tout sera prêt pour 2019.*

*En 2018, ils ont vendu en magasins spécialisés, à l'épicerie de Champsecret et à la ferme : le mercredi et le vendredi de 16h à 19h.*

*Pour 2019, ils envisagent de proposer des paniers et, si bien sûr la demande existe et s'exprime, de programmer un jour de livraison pour les Champsecretois(es).*

*Si cette proposition de livraison vous intéresse, il est recommandé de contacter Cédric et Élodie au 06-14-10-20-93 pour leur permettre de mettre en place ce nouveau service.*

*En 2019, pour les personnes qui le souhaiteraient, un mail annonçant les disponibilités de petits fruits et légumes de la semaine, pourra leur être adressé. Il suffira qu'ils se manifestent par l'envoi d'un mail à « [lafermeduparc@yahoo.fr](mailto:lafermeduparc@yahoo.fr) » pour concrétiser leur souhait.*

*Une page Facebook au nom de « la ferme du parc » est ouverte. Un site internet doit voir le jour pour 2019.*

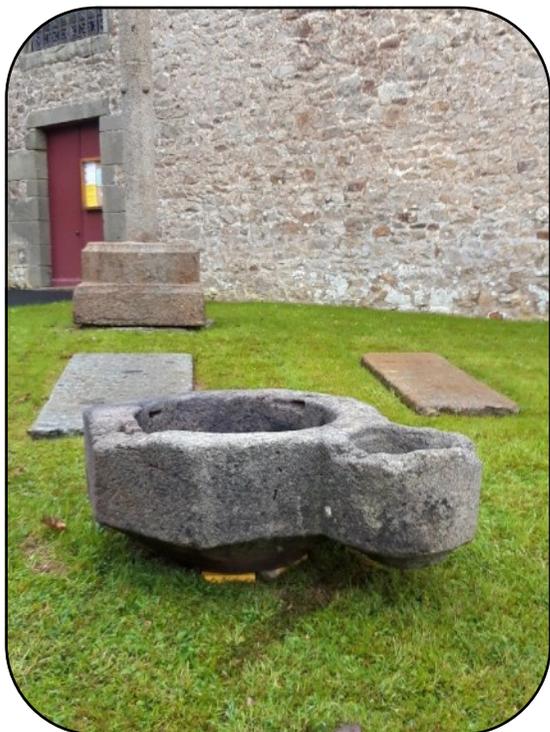


*Cédric, Élodie, leurs deux filles,  
Alessandra et Alissia.*

*La municipalité est heureuse d'accueillir ces nouveaux citoyens et citoyennes à Champsecret et leur souhaite de réussir dans leur entreprise. Ils ont quitté le confort de leur maison de l'Eure pour s'installer à la ferme du Parc et y relancer la production maraîchère biologique, ce dont doivent se réjouir les habitants de Champsecret.*

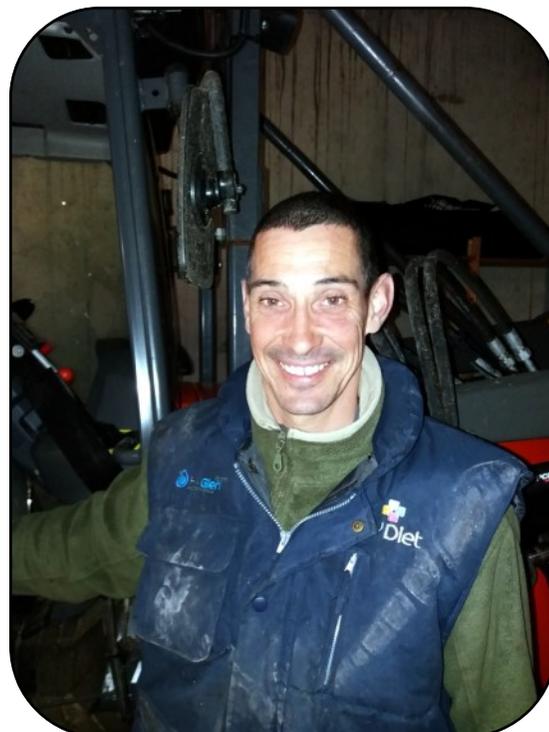
*Ils atteignent ainsi, malgré les difficultés auxquelles ils s'attendent, l'objectif qu'ils s'étaient fixé, et assurément, ils sont suffisamment courageux et entreprenants pour réussir. C'est ce que souhaite la municipalité.*

## DES NOUVEAUTES



Dimier ou bénitier  
installé près de  
l'église

Arnaud vient  
renforcer l'équipe  
suite au départ en  
retraite de  
M. BUNOUX



## TRAVAUX



Nettoyage du  
terrain de  
l'Ecluse et  
comblement de la  
fosse de  
l'ancienne  
bascule



Salage des routes verglacées



Eclairage rue Berryer



Rue des Boisseliers



Chemin du Jardin



Chemin du Foucq



Revêtement parking handicapés place du marché



Revêtement parkings salle des fêtes



Le Pont de pierre



La Pesnière



La Rochelle



Le Fougeray



L'Etre Ferrière



Les Fourchets



Le Hamel



La Fontaine Guérin



Elagage des haies des routes et chemins



Sondage pour installation d'un Pylône Orange sur le parking du cimetière



Enfouissement réseau électrique



Plantation de fleurs près du cimetière

## PRESBYTÈRE



*Le cœur du village de Champsecret a de quoi séduire le visiteur : espacés seulement de quelques dizaines mètres, trois éléments anciens et presque contemporains se dégagent tout particulièrement : l'église avec son clocher en bâtière, le vieux château avec ses grands toits pentus et son élégante échauguette, et enfin le vieux presbytère qui est bien visible depuis le parvis sud.*

*Il est intéressant de souligner que l'emplacement de l'actuel presbytère de Champsecret a été, depuis des siècles, le lieu de la demeure du curé du bourg. La première construction remonterait au XV<sup>ème</sup> siècle, la maison ayant ensuite été transformée au cours du siècle suivant (un ancien acte le désigne d'ailleurs comme « manoir presbytéral »). En témoignent une belle arcade en pierre, dans la salle à manger actuelle, qui est de style renaissance, ainsi que plusieurs fenêtres côté sud qui datent visiblement de la même époque : elles conservent en effet des chanfreins et d'anciennes marques de grilles.*

*En 1642, à la fin du règne de Louis XIII, Jacques Heuzé, curé de Champsecret, fit édifier le corps central du presbytère actuel, jugeant la construction précédente délabrée et « à peine logeable ». A l'époque, un cimetière le séparait encore de l'ancienne église (la nouvelle église sera construite en 1681 sous l'impulsion de Louis Berryer, Conseiller du Roi et Seigneur de la Ferrière). Plusieurs pierres tombales sont encore visibles, ayant été utilisées comme marches par exemple. Quelques décennies plus tard, on construisit l'actuelle cuisine, à l'est du bâtiment central. Sans doute dans le courant du XIX<sup>ème</sup> siècle, on compléta l'ensemble par une petite annexe, toujours à l'est, ainsi que par une autre aile située côté ouest. Les communs datent probablement de la même époque.*

*Les travaux de restauration du presbytère ont commencé*

*en août 2015. L'idée générale était de redonner autant que possible à cette demeure son cachet d'origine, en faisant disparaître certaines cloisons récentes et en utilisant des matériaux traditionnels. Le rez de chaussée a ainsi retrouvé une bonne partie de ses proportions d'origine (en particulier la cuisine et la salle à manger). Le sol a été majoritairement reconstitué avec des tomettes anciennes provenant de la région de Nantes, et les murs ont été enduits de chaux (mélangée avec du chanvre, afin de réaliser une isolation biologique). Toute l'électricité et la plomberie ont été refaites durant la même période, ainsi que le circuit de chauffage. Plusieurs portes et fenêtres, et même une grande poutre à l'intérieur, ont été remplacées. Enfin, des allées ont été réalisées dans le jardin, et la cour côté nord a été gravillonnée. Prochainement, la façade du même côté sera ravalée à la chaux. Les habitants du village, dont les plus anciens conservent des souvenirs des catéchismes et des patronages, ainsi que les amoureux du patrimoine, seront toujours bien reçus dans cette demeure qui conserve dans ses murs tant de souvenirs du passé.*

**Abbé Philippe Jouachim**



## DATES A RETENIR

*L'Association Sauvegarde du Patrimoine Champsecrétois organise une pièce de théâtre, avec la Troupe de Gorrion, intitulée « Monsieur à bien changé » de Jean-Pierre AUDIER.*

*Le tarif est de 6€ et gratuit pour les moins de 12 ans.*

*L'Association vendra des boissons et gâteaux pendant l'entre-acte.*

**ENEZ NOMBREUX !!!!**

Théâtre à la salle des fêtes Charles Léandre de Champsecret **le Dimanche 24 mars 2019 à 15h00**



Fêtes de Pâques le **Dimanche 21 avril 2019** et vide grenier **le Lundi 22 avril 2019**



Rassemblement de véhicules de collection et de prestige le **Dimanche 07 juillet 2019**

*Dans le cadre du Comice Agricole Cantonal qui aura lieu les 31 août (exposition d'animaux et matériel agricole ) et 01 septembre 2019 (défilé de chars).*

*Le thème de la chasse a été retenu par la Commune de Champsecret et le Comité d'Animation.*

*Le Comité d'Animation fait appel aux bénévoles et recherche une grange fermée qui pourrait être mise à leur disposition plusieurs mois pendant la décoration du char.*

*Toutes les jeunes filles et femmes de Champsecret ayant entre 17 et 25 ans au 28 mars 2019 sont invitées à répondre à la lettre d'invitation reçue il y a quelques semaines pour présenter leur candidature avant le vendredi 01 mars 2019.*

*Merci de vous faire connaître en Mairie si vous êtes intéressées pour participer aux sélections de la Miss et de ses Dauphines qui aura lieu le samedi 23 mars 2019, lors du repas organisé à la Salle Rocton à Domfront-en-Poiraise.*

*Pour plus d'information contacter au 02 33 14 69 32 ou à la Mairie 02 33 30 40 16.*

Elections de la Miss et de ses Dauphines *le Samedi 23 mars 2019*

Comice Agricole Cantonal les *Samedi 31 août et Dimanche 01 septembre 2019*



*Les 30 et 31 mars*

*Deux journées de nettoyage des Chemins seront organisées en collaboration avec CODEVER, les Crabots Athisien, les Chemins du Bocage et la Commune de Champsecret.*

*Tous les bénévoles seront les bienvenus, les volontaires peuvent s'inscrire dès maintenant auprès de la Mairie.*

*Tél : 06.80.85.93.22*

Journée des Chemins

## INCIVILITES



Support du panneau de signalisation détruite

*La ou les personnes qui ont « adopté » le faon illuminé, propriété du Comité d'Animation, installé sur la place du bourg, sont priés de le déposer à la Mairie.*



Porte forcée pour récupérer des vêtements

## DEJECTIONS DE CHIEN

*Dans nos deux derniers bulletins, je mettais en garde les propriétaires de chiens, pour qu'ils prennent des dispositions pour ramasser les déjections de leur animal.*

*Hors, je constate la négligence de certains maîtres qui laissent vagabonder leur animal pour qu'il fasse ses besoins.*

*Le résultat est inadmissible, voir les photos ci-dessous prises autour de l'église monument historique classé...*



*J'invite donc les propriétaires à appliquer le règlement (les chiens doivent être tenus en laisse et les déjections doivent être enlevées immédiatement).*

*Je vais renforcer mes contrôles et je dresserai des contraventions dès le premier délit.*

*Mesdames, Messieurs les propriétaires vous avez reçu un courrier personnel reprenant cet article et j'espère ne pas à avoir à appliquer ces sanctions.*

*A bon entendeur...*

*Gérard DESGRIPPES, Maire de Champsecret*

Histoire de Champsecret - C'était hier...



*Le Presbytère en 1950*

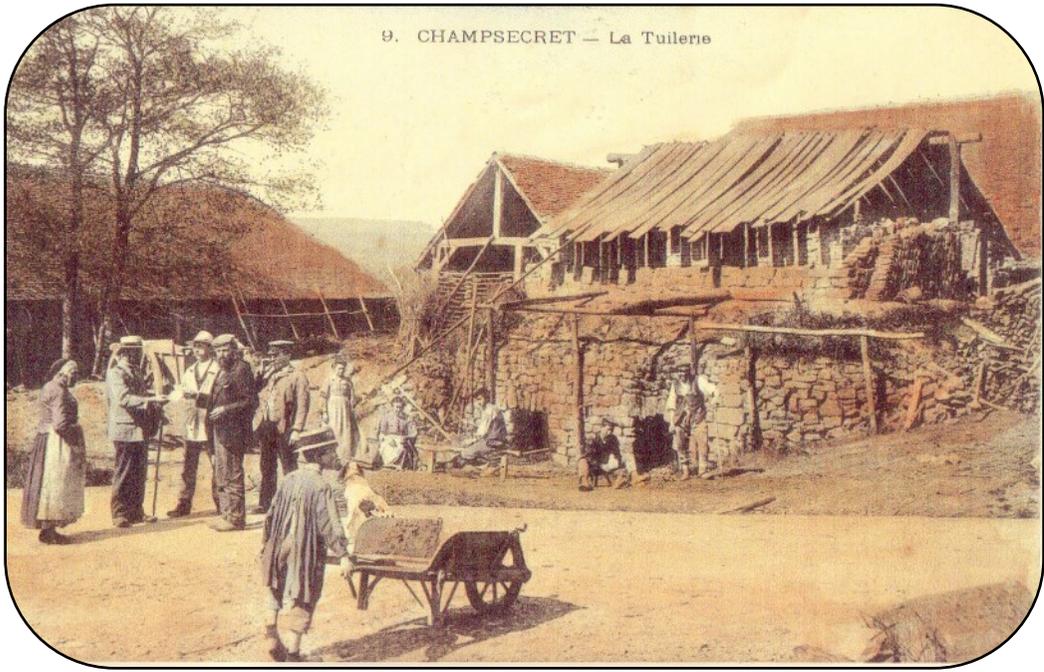


*Le bourg en 2000*



*Le haut du bourg en 1914*

# Histoire de Champsecret - C'était hier...



*La Tuilerie*



*Un jour de livraison*

**MAIRIE**

Tél : 02.33.30.40.16  
Fax : 02.33.37.17.99  
E-mail: [mairie.champsecret@wanadoo.fr](mailto:mairie.champsecret@wanadoo.fr)  
Site : [www.champsecret.fr](http://www.champsecret.fr)

**Heures d'ouverture :**

Tous les matins : 9 h 30 à 12 h  
Mardi et jeudi : 15 h 30 à 17 h

**Permanences du Maire et des Adjointes sur rendez-vous**

Martine DENIS 1ère Adjointe  
Gérard FOURRÉ 2ème Adjoint  
Francine LEVEILLÉ 3ème Adjointe

**AGENCE POSTALE** Tél : 02.33.30.42.00

**Heures d'ouverture :**  
Les matins de 9 h 30 à 12 h et les mardi et jeudi de 15 h 30 à 17 h

**MEDIATHEQUE** Tél : 02.33.30.41.84

**Heures d'ouverture :**  
Mardi et mercredi : 14 h à 17 h 30  
Jeudi et vendredi : 16 h à 17 h 30  
Samedi : 10 h à 12 h